



Ventes de garage autorisées sur les terrains privés seulement

Sainte-Julienne, jeudi 27 mai 2021 – Les prochaines dates des ventes de garage prévues au calendrier municipal sont les 11-12 et 13 juin 2021. Les citoyens pourront organiser la vente d'objets SEULEMENT à leur domicile. En raison de la situation entourant la COVID-19, aucun rassemblement à la Halte de verdure, dans les parcs municipaux ou tout autre lieu public ne sera organisé ni toléré par la municipalité.

La municipalité compte sur la collaboration de tous afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et ainsi assurer le succès de cette fin de semaine, tout en limitant le risque de propagation du virus.

Quelques règles sanitaires à mettre en place

- Mettre à la disposition des acheteurs une bouteille de désinfectant de type Purell;
- Le vendeur doit avoir désinfecté ses objets AVANT de les exposer ou de les vendre;
- Le vendeur doit s'assurer que la manipulation des objets mis en vente soit limitée et qu'ils soient désinfectés s'ils sont touchés par les acheteurs potentiels;
- Maintenir une distanciation physique de 2 mètres entre les personnes.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7191 | www.sainte-julienne.com